

COÛTS CAPITALISÉS

1 COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

1 Le tableau qui suit détaille les coûts capitalisés aux actifs du Distributeur. Ces
 2 derniers représentent la portion déduite des charges du Distributeur et portée
 3 aux coûts capitalisés des activités de construction ou de développement. Ils
 4 seront ajoutés à la base de tarification lorsque les projets auxquels ils se
 5 rapportent seront mis en exploitation.

Description	COÛTS CAPITALISÉS (en millions de dollars)		
	<i>Exercices terminés le 31 décembre</i>		
	Année historique	Année de base	Année témoin
	2005	2006	2007
COÛTS CAPITALISÉS	-322,8	-341,7	-344,1
Prestations de travail	-291,9	-302,2	-303,2
Gestion de matériel	-37,8	-39,5	-40,9
Autres (1)	6,9		

2 PRESTATIONS DE TRAVAIL

2.1 PRINCIPES ET RÈGLES

8 Le taux de prestation de travail vise à imputer le coût de main-d'œuvre des
 9 employés à des activités d'exploitation ou des projets d'investissement
 10 spécifiques. La base de facturation est toujours l'heure travaillée.

- 11 • Seules les heures de travail productives sont considérées dans le calcul
 12 et l'utilisation du taux de prestation de travail.

¹ Le poste Autres, de nature ponctuelle a trait essentiellement à des régularisations découlant de l'analyse des projets et à des radiations de frais d'études sur des projets abandonnés en 2005.

- 1 • De plus, seuls les coûts directement contributifs, c'est-à-dire ceux
2 permettant spécifiquement à l'employé de réaliser sa prestation, sont pris
3 en compte dans l'établissement du taux de prestation.
- 4 • Un taux de prestation de travail peut être associé à une ou plusieurs
5 catégories similaires d'employés en tenant compte des spécificités
6 suivantes :
- 7 ○ salaires de base moyens,
8 ○ coûts indirects de facturation interne des unités fournisseurs,
9 ○ nombre d'heures productives,
10 ○ pourcentage d'efforts consacrés aux investissements.

2.2 COMPOSANTES DU TAUX DE PRESTATION

11 Le taux de prestation de travail d'une catégorie d'employés est le quotient des
12 coûts directement contributifs au travail effectué par cette catégorie d'employés
13 et des heures productives afférentes.

$$\begin{array}{l} \text{Numérateur :} \\ \text{Dénominateur :} \end{array} \quad \frac{\text{Coûts directement contributifs à la prestation de travail}}{\text{Heures productives de référence estimées}}$$

15

Coûts directement contributifs à la prestation de travail

17 Les principales composantes de coûts considérées sont :

- 18 • charges brutes directes associées à la catégorie d'employés :
- 19 ○ main-d'œuvre directe, c'est-à-dire le salaire de base, le temps
20 supplémentaire, les primes et les bonis de rendement ainsi que les
21 avantages sociaux, dont le coût de retraite ;

- 1 o autres charges contributives à la prestation de travail, tel que
2 l'habillement et le matériel de sécurité des employés, les frais
3 d'utilisation des véhicules et les outils et instruments de travail ;
- 4 • charges de services partagés pour des produits et services directement
5 contributifs à la prestation, notamment les coûts liés aux espaces
6 occupés, aux services de bureautique ainsi qu'à la téléphonie
7 administrative et aux radios mobiles ;
- 8 • coûts indirects relatifs à la gestion et au support administratif immédiats
9 des employés réalisant la prestation.

10 **Heures productives de référence estimées**

11 Ces heures sont établies à partir d'une lecture des codes de temps productifs
12 inscrits dans le système de traitement de la paie.

2.3 PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT ET DE SUIVI DES TAUX DE PRESTATION

13 Les coûts directement contributifs à la prestation de travail ainsi que les heures
14 de références productives sont estimés à partir des données réelles de l'année
15 de référence et ajustés pour tenir compte du volume d'activités anticipé.

16 En fin d'année, les taux de prestation sont révisés en fonction des données
17 réelles et une analyse des écarts de sur ou sous imputation est réalisée en vue
18 d'apporter les correctifs requis aux projets d'investissement de l'année.

2.4 INCIDENCE DES PRESTATIONS DE TRAVAIL SUR LE CADRE FINANCIER DU DISTRIBUTEUR

19 Le tableau suivant résume l'impact des prestations de travail imputées par le
20 Distributeur à ses investissements.

Description	Prestations de travail aux investissements		
	Exercices terminés le 31 décembre		
	Année historique 2005	Année de base 2006	Année témoin 2007
Valeur des prestations de travail (en M\$)	291,9	302,2	303,2
Heures imputées aux investissements	2 840 000	2 721 000	2 658 000
Taux horaire moyen (en \$)	103	111	114

1

2 Le Distributeur souligne que la valeur des prestations de travail inscrite au
3 tableau précédent, comprend un montant relatif au coût de retraite qui s'élève à
4 13,1 M\$ en 2005 et à 21,4 M\$ pour chacune des années 2006 et 2007.
5 Rappelons que ces montants réduisent le coût de retraite brut présenté à la
6 pièce HQD-7, document 4.

7 Le Distributeur utilise environ 75 taux de prestation de travail différents pour
8 comptabiliser le coût de ses activités, dont une trentaine pour des imputations
9 totalisant plus de 1000 heures.

10 Au cours de la période 2005 à 2007, le taux horaire moyen de prestation de
11 travail affiche une croissance annuelle moyenne de 5,3 %. Cette croissance
12 découle entre autres, des coûts de la masse salariale dont la charge de retraite.

13 Les heures prévues aux investissements sont établies sur la base de la
14 planification des travaux d'investissements d'une année donnée.